



RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS CLOSÉS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 13 novembre 2019 doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes afférentes pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2019. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Par conséquent, certaines informations et divulgations ont été omises ou condensées. Les conventions comptables sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 à l'exception de celle mentionnée à la rubrique Nouvelle norme comptable adoptée. L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2019. Les états financiers consolidés pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2019 n'ont pas fait l'objet ni d'un audit, ni d'une mission d'examen par les auditeurs de la Société.

Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole SXP. Des renseignements additionnels relatifs à Supremex se trouvent sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site de la Société au www.supremex.com.

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Se reporter à la rubrique « Informations prospectives » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, le rapport de gestion peut contenir d'autres mesures financières non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures financières non conformes aux IFRS incluent le BAIIA et le BAIIA ajusté. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de rendement supplémentaires à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Elles ne doivent donc pas être considérées comme une solution de remplacement aux mesures du rendement financier préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté » et « Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté ».

Survol

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte 12 installations réparties dans sept provinces au Canada et trois installations aux États-Unis, et emploie environ 800 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits de papier et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, notamment des boîtes en carton ainsi que des emballages en carton plat de grande qualité et des emballages destinés au commerce électronique. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer®¹, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles, les

¹ Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

produits d'expédition Enviro-logiX² et Tyvek³ ainsi que d'autres produits connexes comme les enveloppes protectrices, les enveloppes pour radiographies, les reliures et les dossiers pour le domaine médical, les cartes de membre ainsi que les produits d'étiquetage.

Faits saillants du rendement financier du troisième trimestre et événements récents

- Produits des activités atteignant 45,2 millions de dollars, équivalant au troisième trimestre de 2018.
- Produits des activités provenant du marché canadien des enveloppes en baisse de 4,5 %, pour s'établir à 20,3 millions de dollars, comparativement à 21,2 million de dollars au troisième trimestre de 2018.
- Produits des activités tirés du marché américain des enveloppes en hausse de 6,1 %, pour s'établir à 11,6 millions de dollars, comparativement à 11,0 million de dollars au troisième trimestre de 2018.
- Hausse de 2,4 % des produits des activités tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés, qui représentent désormais 29,3 % des produits des activités, comparativement à 28,7 % au troisième trimestre de 2018.
- Résultat net atteignant 1,2 million de dollars (ou 0,04 \$ par action), équivalant au troisième trimestre de 2018.
- Le BAIIA⁴ s'est établi à 5,4 millions de dollars, une augmentation comparativement à 4,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2018. En excluant l'incidence de l'IFRS 16, le BAIIA ajusté⁴ de Supremex s'est établi à 4,1 millions de dollars, en baisse comparativement à 5,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2018. La norme comptable IFRS 16 a été adoptée le 1^{er} janvier 2019, ce qui a donné lieu à une diminution des charges liées aux contrats de location-exploitation de 1,3 million de dollars pour le trimestre.
- Approbation d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action, équivalent à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Rachat de 26 038 actions de la Société à des fins d'annulation, pour une contrepartie totale de 68 008 dollars, en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.

Déclaration d'un dividende

Le 13 novembre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 janvier 2020 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2019. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

² Enviro-logiX® est une marque déposée d'Enviroligix Inc.

³ Tyvek® est une marque déposée d'E.I. du Pont de Nemours and Company.

⁴ Se référer au rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté ainsi qu'aux définitions du BAIIA et du BAIIA ajusté à la section Mesures non conformes aux IFRS. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état du résultat de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été inscrits à l'actif avec une obligation locative correspondante, alors que les charges locatives ont été remplacées par l'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et qu'une charge de désactualisation a été comptabilisée sur l'obligation connexe.

Sommaire de l'information financière et mesures non conformes aux IFRS

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits des activités ordinaires	45 184	45 158	142 481	140 937
Charges d'exploitation	34 388	33 955	106 477	105 509
Frais de vente et d'administration	5 395	7 342	17 351	19 311
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items	5 401	3 861	18 653	16 117
Amortissement des immobilisations corporelles	1 046	1 035	3 737	3 009
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 182	—	3 525	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	546	557	1 636	1 500
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation	—	(203)	174	(777)
Résultat d'exploitation	2 627	2 472	9 581	12 385
Frais de financement, net	844	477	2 619	1 284
Résultat avant impôts sur le résultat	1 783	1 995	6 962	11 101
Impôts sur le résultat	607	842	2 163	3 468
Résultat net	1 176	1 153	4 799	7 633
Résultat net de base et dilué par action	0,04	0,04	0,17	0,27
Dividende déclaré par action	0,065	0,065	0,195	0,195

Information sur les produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Enveloppes au Canada	20,3 \$	21,2 \$	67,8 \$	69,0 \$
Variation de volume	-14,0 %	-14,6 %	-12,0 %	-12,1 %
Variation du prix de vente moyen	11,1 %	3,6 %	11,5 %	2,5 %
Variation totale	-4,5 %	-11,5 %	-1,9 %	-9,9 %
Enveloppes aux États-Unis	11,6 \$	11,0 \$	33,6 \$	30,8 \$
Variation de volume	1,5 %	-5,4 %	-1,0 %	-6,6 %
Variation du prix de vente moyen (en CAD)	4,5 %	15,7 %	10,2 %	5,0 %
Variation totale	6,1 %	9,4 %	9,1 %	-1,9 %
Produits d'emballage et spécialisés				
Canada et États-Unis	13,3 \$	13,0 \$	41,1 \$	41,1 \$
Variation totale	2,4 %	37,7 %	0,1 %	89,7 %
Total des produits des activités ordinaires	45,2 \$	45,2 \$	142,5 \$	140,9 \$
Variation des produits des activités ordinaires	0,1 %	4,0 %	1,1 %	8,7 %

Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net	1 176	1 153	4 799	7 633
Impôts sur le résultat	607	842	2 163	3 468
Frais de financement, net	844	477	2 619	1 284
Amortissement des immobilisations corporelles	1 046	1 035	3 737	3 009
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 182	—	3 525	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	546	557	1 636	1 500
BAIIA⁽¹⁾	5 401	4 064	18 479	16 894
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation	—	(203)	174	(777)
Frais de démarrage de la nouvelle installation de Durabox	—	153	—	153
Dépense pour rémunération éventuelle reliée à l'acquisition d'entreprise	—	1 111	—	1 623
Dépense de loyers prise en compte dans l'évaluation de l'obligation locative (ajustée pour IFRS 16)	(1 290)	—	(3 847)	—
BAIIA ajusté⁽¹⁾	4 111	5 125	14 806	17 893
Marge du BAIIA ajusté (%)	9,1 %	11,4 %	10,4 %	12,7 %

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

Résultats d'exploitation

Période de trois mois close le 30 septembre 2019 comparativement à la période de trois mois close le 30 septembre 2018

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 se sont établis à 45,2 millions de dollars, équivalant à la période de trois mois close le 30 septembre 2018. Les produits d'emballage et les produits spécialisés représentent maintenant 29,3 % des produits de la Société pour ce trimestre.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 20,3 millions de dollars, une diminution de 0,9 million de dollars, ou 4,5 %, comparativement aux produits du troisième trimestre de 2018, qui se chiffraient à 21,2 millions de dollars. Une diminution de volume de 14,0 % est principalement attribuable aux effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, des mouvements de clientèle et de la stratégie de la Société visant à maintenir une approche disciplinée du marché par une action directrice sur les prix et une différenciation des prix. Les prix de vente moyens ont augmenté de 11,1 % pour atténuer l'incidence de la hausse significative des coûts des intrants qui a marqué l'exercice 2018 et le premier semestre de 2019. À titre de référence, le volume de courrier commercial de la Société canadienne des postes a diminué de 5,7 % au cours du deuxième trimestre clos le 29 juin 2019⁵.

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 11,6 millions de dollars, une augmentation de 0,6 million de dollars, ou 6,1 %, comparativement aux produits des activités du troisième

⁵ Résultats de la Société canadienne des postes pour le deuxième trimestre de 2019.

trimestre de 2018, qui atteignaient 11,0 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues était en hausse de 1,5 % et les prix de vente moyens ont augmenté de 4,5 %. Les prix de vente moyens ont bénéficié d'une incidence positive d'environ 1,0 % liée à la conversion de devises, attribuable à la faiblesse du dollar canadien durant la période, comparativement à la même période de l'exercice précédent. À titre de référence, le volume de courrier « First Class-Mail » du United States Postal Service a diminué de 2,7 % au cours du troisième trimestre clos le 30 juin 2019⁶.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 13,3 millions de dollars, soit une augmentation de 2,4 % ou 0,3 million de dollars, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Cet écart est attribuable à la croissance des produits spécialisés qui a compensé la baisse des produits des activités provenant des ventes de produits d'emballage en carton plat.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 étaient de 34,4 millions de dollars, comparativement à 34,0 millions de dollars pour la même période en 2018, ce qui représente une hausse de 0,4 million de dollars, soit 1,3 %. Au troisième trimestre de 2019, les charges d'exploitation excluent des charges liées aux contrats de location-exploitation de 1,3 million de dollars découlant de l'adoption de la norme comptable IFRS 16. En excluant l'incidence de la norme IFRS 16, les charges d'exploitation auraient été de 35,7 millions de dollars, soit une augmentation de 1,7 million de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable aux pressions inflationnistes sur le coût des intrants et aux coûts de sous-traitance associés à la mise en service de la nouvelle presse à imprimer pour la fabrication d'emballages en carton plat.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 5,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 7,3 millions de dollars pour la même période en 2018. Cette baisse de 1,9 million de dollars est principalement attribuable à la charge de 1,1 million de dollars en lien avec la rémunération conditionnelle (ou « clause d'indexation sur les bénéfices futurs ») liée à l'acquisition d'Emballages Stuart, qui a été comptabilisée au cours du troisième trimestre de 2018, à un écart favorable de 0,3 million de dollars lié à la conversion de devises et à une baisse des charges liées à la rémunération.

BAIIA et BAIIA ajusté⁷

Le BAIIA s'est établi à 5,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 4,1 millions de dollars pour la même période en 2018, soit une augmentation de 1,3 million de dollars. Au troisième trimestre de 2018, le BAIIA incluait une provision pour rémunération conditionnelle de 1,1 million de dollars. L'adoption de la norme comptable IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état du résultat de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été inscrits à l'actif avec une obligation locative correspondante, alors que les charges d'exploitation ont diminué de 1,3 million de dollars au cours du troisième trimestre de 2019. Le BAIIA ajusté s'est établi à 4,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à 5,1 millions de dollars pour la même période en 2018. La diminution de 1,0 million de dollars du BAIIA ajusté découle de la baisse de la contribution provenant du marché des enveloppes et du sous-rendement du marché des produits d'emballage. Les marges de BAIIA ajusté au troisième trimestre de 2019 se sont établies à 9,1 % des produits d'exploitation, comparativement à 11,4 % pour la même période en 2018.

⁶ Résultats du United States Postal Service pour le troisième trimestre de 2019

⁷ Se référer aux définitions du BAIIA et du BAIIA ajusté à la section Mesures non conformes aux IFRS.

Amortissement

La charge d'amortissement pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 s'est élevée à 2,8 millions de dollars, comparativement à 1,6 million de dollars pour le troisième trimestre de 2018. L'adoption de la norme IFRS 16 a entraîné la comptabilisation d'une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 1,2 million de dollars au troisième trimestre de 2019, alors qu'aucune charge d'amortissement n'a été comptabilisée au cours du même trimestre de 2018. Selon la méthode rétrospective modifiée permise en vertu de la norme IFRS 16 et adoptée par la Société, les chiffres des périodes comparatives de 2018 n'ont pas été retraités.

Gain à la cession d'immobilisations corporelles

La Société a comptabilisé un gain de 0,2 million de dollars à la cession d'immobilisations corporelles découlant de la vente d'un édifice situé à Mississauga, en Ontario, et de la vente d'équipements de fabrication de Printer Gateway au cours du troisième trimestre de 2018. Aucun gain ou perte à la cession d'immobilisations corporelles n'a été comptabilisé au troisième trimestre de 2019.

Frais de financement

Les frais de financement pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 se sont établis à 0,8 million de dollars, comparativement à 0,5 million de dollars pour le même trimestre de 2018. Cette hausse est principalement attribuable à la charge d'intérêts sur les obligations locatives de 0,3 million de dollars liée à l'adoption de la norme comptable IFRS 16 et à l'augmentation de la dette utilisée pour financer des projets d'immobilisations.

Résultat avant impôts sur le résultat

À la suite des variations des produits des activités et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôts sur le résultat s'est établi à 1,8 million de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 2,0 millions de dollars pour la même période en 2018.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont atteint 0,6 million de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 0,8 million de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une baisse du résultat avant impôts sur le résultat.

Résultat net

Le résultat net a atteint 1,2 million de dollars (ou 0,04 \$ par action) pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, équivalant à 1,2 million de dollars (ou 0,04 \$ par action) pour le troisième trimestre de 2018.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées est demeuré stable à 2,9 % au 30 septembre 2019. Un rendement plus élevé que prévu des actifs conjugué à des gains d'expérience ont donné lieu à un gain actuariel net de 1,1 million de dollars au cours du troisième trimestre clos le 30 septembre 2019.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à la période de neuf mois close le 30 septembre 2018

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont augmenté de 1,6 million de dollars, ou 1,1 %, pour s'établir à 142,5 millions de dollars, comparativement à 140,9 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. La croissance des produits des activités ordinaires provient de la vente d'enveloppes aux États-Unis.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 67,8 millions de dollars, une diminution de 1,2 million de dollars, ou 1,9 %, comparativement aux produits des activités de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, qui atteignaient 69,0 millions de dollars. Cette variation provient d'une baisse de 12,0 % du nombre d'unités vendues, principalement attribuable aux effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, des mouvements de clientèle et de la stratégie de la Société visant à maintenir une approche disciplinée du marché par une action directrice sur les prix et une différenciation des prix. Les prix de vente moyens ont augmenté de 11,5 % afin d'atténuer la hausse du coût des intrants occasionnée par l'inflation.

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 33,6 millions de dollars, une augmentation de 2,8 millions, ou 9,1 %, comparativement aux produits des activités de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, qui atteignaient 30,8 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues a connu une baisse de 1,0 % alors que les prix de vente moyens ont augmenté de 10,2 % pour compenser la hausse du coût des intrants. Les prix de vente moyens ont bénéficié d'une incidence positive d'environ 3,2 % liée à la conversion de devises, attribuable à la faiblesse du dollar canadien durant la période, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 41,1 millions de dollars, soit une augmentation de 0,1 % comparativement aux produits de la même période en 2018. L'augmentation des ventes d'emballages en carton plat provenant de l'acquisition d'Imprimerie G2 et la croissance interne de l'offre d'autres produits d'emballage de la Société ont été atténuées par la baisse de volume liée à la perte d'un seul client de produits d'emballages pour le commerce électronique.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 étaient de 106,5 millions de dollars, comparativement à 105,5 millions de dollars pour la même période de 2018, ce qui représente une hausse de 1,0 million de dollars, soit 0,9 %. Des charges d'exploitation plus élevées liées à l'acquisition d'Imprimerie G2, conclue le 30 avril 2018, le coût plus élevé des intrants, les coûts de sous-traitance associés à la mise en service de la nouvelle presse à imprimer pour la fabrication d'emballages en carton plat et les coûts associés à la nouvelle usine Durabox ont été annulés en partie par la diminution des charges liées aux contrats de location-exploitation de 3,8 millions de dollars découlant de l'adoption de la norme comptable IFRS 16.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 17,4 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 19,3 millions de dollars pour la même période en 2018, ce qui représente une diminution de 1,9 million de dollars, soit 10,2 %. Cet écart est principalement attribuable à la charge de 1,1 million de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2018 en lien avec la rémunération conditionnelle (ou « clause d'indexation sur les bénéfices futurs ») liée à l'acquisition d'Emballages Stuart et à une baisse des charges liées à la rémunération.

BAIIA et BAIIA ajusté⁸

Le BAIIA s'est établi à 18,5 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 16,9 millions de dollars pour la même période en 2018, soit une augmentation de 9,4 %. L'adoption de la norme comptable IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état du résultat de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été inscrits à l'actif avec une obligation locative correspondante, alors que les charges d'exploitation ont diminué de 3,8 millions de dollars. Le BAIIA ajusté s'est établi à 14,8 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 17,9 millions de dollars pour la même période en 2018. La baisse de 3,1 millions de dollar du BAIIA ajusté est principalement attribuable aux coûts élevés et au manque d'efficacité associés à la nouvelle usine Durabox, à la baisse de volume due à la perte d'un client de produits d'emballage pour le commerce électronique, aux inefficacités opérationnelles liées à la boîte pliante et aux effets du déclin de longue durée du marché des enveloppes. Les marges de BAIIA ajusté au troisième trimestre de 2019 se sont établies à 10,4 % des produits d'exploitation, soit une baisse comparativement à 12,7 % pour la même période en 2018.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 s'est élevée à 8,9 millions de dollars, comparativement à 4,5 millions de dollars pour la même période en 2018. La hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est liée au projet d'immobilisations de l'usine Durabox ainsi qu'à l'acquisition d'Imprimerie G2 et d'Emballages Stuart. L'adoption de la norme comptable IFRS 16 a également entraîné la comptabilisation d'une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 3,5 millions de dollars depuis le début de l'exercice 2019, alors qu'aucune charge d'amortissement n'a été comptabilisée au cours de la même période en 2018. Selon la méthode rétrospective modifiée permise en vertu de la norme IFRS 16 et adoptée par la Société, les chiffres des périodes comparatives de 2018 n'ont pas été retraités.

Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles

La Société a comptabilisé une perte de 0,2 million de dollars à la cession d'immobilisations corporelles, comparativement à un gain de 0,8 million de dollars au cours de la même période de l'exercice précédent, qui découlait de la vente d'un édifice situé à Mississauga, en Ontario, et de la vente d'équipements de fabrication de Printer Gateway au cours du troisième trimestre de 2018.

Frais de financement

Les frais de financement pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 se sont établis à 2,6 millions de dollars, comparativement à 1,3 million de dollars pour la même période en 2018. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la dette utilisée pour financer l'acquisition d'Imprimerie G2 et le projet Durabox, combinée à la charge d'intérêts de 0,9 million de dollars sur les obligations locatives liée à l'adoption de la norme comptable IFRS 16.

Résultat avant impôts sur le résultat

À la suite des variations des produits des activités et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôts sur le résultat a diminué pour s'établir à 7,0 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 11,1 millions de dollars pour la même période en 2018.

⁸ Se référer aux définitions du BAIIA et du BAIIA ajusté à la section Mesures non conformes aux IFRS.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont atteint 2,2 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 3,5 millions de dollars pour la même période en 2018.

Résultat net

Le résultat net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 a atteint 4,8 millions de dollars (ou 0,17 \$ par action), comparativement à 7,6 millions de dollars (ou 0,27 \$ par action) pour la même période en 2018.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a diminué pour passer à 2,9 % au 30 septembre 2019, comparativement à 3,8 % au 31 décembre 2018. Cette baisse a été compensée en partie par un rendement plus élevé que prévu des actifs résultant d'une perte actuarielle nette de 1,1 million de dollars.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes, de produits d'emballage et de produits spécialisés. Au 30 septembre 2019, les actifs non courants de la Société totalisaient 111,2 millions de dollars au Canada et 17,0 millions de dollars aux États-Unis, comparativement aux montants respectifs de 94,5 millions de dollars et de 11,9 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, les produits des activités de la Société au Canada se sont établis à 29,5 millions de dollars, une baisse de 3,3 % comparativement à 30,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2018, alors que les produits des activités aux États-Unis se sont établis à 15,7 millions de dollars, une hausse de 7,0 % comparativement à 14,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les produits des activités de la Société au Canada se sont établis à 96,5 millions de dollars, une hausse de 3,5 % comparativement à 93,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2018, alors que les produits des activités aux États-Unis se sont établis à 46,0 millions de dollars, une baisse de 3,6 % comparativement à 47,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, les produits des activités de la Société tirés des enveloppes se sont établis à 31,9 millions de dollars, une baisse de 0,9 % comparativement à 32,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Les produits des activités de la Société tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés se sont établis à 13,3 millions de dollars, une hausse de 2,4 % comparativement à 12,9 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les produits des activités de la Société tirés des enveloppes se sont établis à 101,4 millions de dollars, une hausse de 1,5 % comparativement à 99,9 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Les produits des activités tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés sont demeurés stables à 41,1 millions de dollars.

Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société pour les périodes du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2019

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017
Produits des activités ordinaires	45 184	47 642	49 655	54 150	45 158	46 845	48 933	49 350
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	4 111	5 502	5 193	8 148	5 125	6 140	6 628	8 007
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	1 783	2 699	2 480	(11 819)	1 995	4 527	4 579	3 277
Résultat net (perte nette)	1 176	1 815	1 808	(12 426)	1 153	3 135	3 345	2 262
Résultat net (perte nette) par action	0,04	0,06	0,06	(0,44)	0,04	0,11	0,12	0,08

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS ».

Saisonnalité

Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des revenus provenant des produits d'emballage et des produits spécialisés ne sont pas soumis à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces revenus est soumise à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les revenus provenant des produits d'emballage et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les revenus totaux de Supremex.

Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement révélateurs des produits des activités ordinaires et du rendement financier auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes.

Situation financière et sources de financement

Faits saillants de la situation financière

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Fonds de roulement	24 843	30 620
Total de l'actif	179 197	159 703
Facilité de crédit garantie	55 942	53 894
Capitaux propres	72 969	75 661

L'augmentation du total des actifs au 30 septembre 2019, comparativement au 31 décembre 2018, s'explique principalement par la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation découlant de l'adoption de la norme comptable IFRS 16. La diminution du fonds de roulement découle principalement de la partie à court terme de la nouvelle facilité de crédit et de l'incidence de l'adoption de la norme comptable IFRS 16.

Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Activités d'exploitation	4 004	1 697	12 621	9 030
Activités d'investissement	(1 824)	2 910	(5 181)	(14 229)
Activités de financement	(2 423)	(4 947)	(7 647)	4 632
Variation nette liée à la conversion de devises	56	(71)	(145)	99
Variation nette de la trésorerie	(187)	(411)	(352)	(468)

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 12,6 millions de dollars ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 9,0 millions de dollars pour la même période en 2018. Cet écart s'explique principalement par l'incidence de la norme comptable IFRS 16, selon laquelle le remboursement des obligations locatives est maintenant présenté dans les activités de financement.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité 5,2 millions de dollars au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 14,2 millions de dollars pour la même période en 2018. Cette diminution s'explique principalement par les liquidités moins élevées affectées aux acquisitions d'entreprises.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités d'investissement ont nécessité 7,6 millions de dollars au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement aux flux de trésorerie de 4,6 millions de dollars générés au cours de la même période en 2018. L'écart de 12,2 millions de dollars est dû principalement à une utilisation moindre de la facilité de crédit de 8,2 millions de dollars et aux 3,8 millions de dollars liés aux remboursements des obligations locatives.

Sommaire de la situation financière et des sources de financement

La capacité de la Société à générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de même que sa capacité d'emprunt en vertu de sa facilité de crédit devraient lui permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus des projets existants et futurs.

Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

À l'adoption de la norme IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019, les engagements au titre de contrats de location simple, décrits précédemment à la note 20 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont maintenant inscrits, en grande partie, au bilan comme actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives. Au 30 septembre 2019, le solde des obligations locatives s'élevait à 25,0 millions de dollars.

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante sur le rendement de la Société.

Financement

Le 7 mai 2019, la Société a conclu une convention de facilité de crédit garantie de premier rang d'une durée de quatre ans d'un montant de 115 millions de dollars, composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions de dollars et d'une facilité d'emprunt à terme de 35 millions de dollars. Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. Au 30 septembre 2019, la facilité d'emprunt à terme s'élevait à 34,1 millions de dollars. La facilité de crédit remplace la facilité de crédit renouvelable pré existante de 75 millions de dollars de Supremex. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 1,00 %, ou les taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 2,25 %.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 30 septembre 2019, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Structure du capital

Au 13 novembre 2019, la Société avait 28 130 469 actions ordinaires en circulation, soit l'équivalent des actions en circulation au 1^{er} août 2019.

Exécution d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019, la Société a racheté 26 038 actions ordinaires pour annulation, en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totalisant 68 008 dollars. La Société a racheté un total de 150 000 actions ordinaires pour annulation, pour une contrepartie totalisant 424 633 dollars du 1^{er} janvier 2019 au 7 août 2019. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités était en vigueur jusqu'au 7 août 2019.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des contrôles et

des procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Tel qu'indiqué dans ces attestations, la direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable :

- i. Que l'information importante la concernant est portée à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents intérimaires sont établis;

Que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, ses documents intérimaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable est comptabilisée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

La direction a également conçu des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le cadre de contrôle utilisé par la direction afin d'élaborer les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière est celui du Committee of Sponsoring Organizations (« COSO »).

Il n'y a eu aucun changement au contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au cours de la période débutant le 1^{er} janvier 2019 et ayant pris fin le 30 septembre 2019, qui ait eu une incidence importante, ou qui soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Nouvelle norme comptable

La Société a adopté la nouvelle norme comptable suivante en date du 1^{er} janvier 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En vigueur le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, Contrats de location, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, et les interprétations connexes. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les contrats de location selon lequel la plupart des actifs et des passifs relatifs à un contrat de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. La Société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigibles en vertu du contrat de location. L'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative ont remplacé les charges locatives liées aux contrats de location-exploitation. Cette norme s'applique aux contrats de location qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie, à l'exception des contrats de location à court terme (terme de 12 mois ou moins) et des contrats de location d'actifs à faible valeur. Cette norme précise également la manière de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location et de divulguer les informations à leur sujet. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, la Société comptabilisait tous les contrats de location soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Avant le 1^{er} janvier 2019, la Société classait tous les contrats de location comme des contrats de location simple.

La Société a adopté IFRS 16 en utilisant la méthode rétrospective modifiée avec une date initiale d'application au 1^{er} janvier 2019. Selon cette méthode, la norme est appliquée de façon rétrospective et les informations financières comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées. L'effet cumulatif de l'application initiale de la nouvelle norme est plutôt comptabilisé comme un ajustement au déficit dans les capitaux-propres, le cas échéant. Par mesure de simplification, la Société a choisi de comptabiliser les composantes locatives et les composantes non locatives comme des composantes locatives.

La méthode comptable utilisée par la Société en vertu de la norme IFRS 16, Contrats de location, est la suivante :

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location des bâtiments varie de 2 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers effectués sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes déduction faite des incitations locatives à recevoir, des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification, dans la substance, des paiements de loyers fixes ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Principales estimations dans la détermination de la durée du contrat de location avec options de renouvellement et de terminaison

- La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de terminaison (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

Incidence de la transition d'IFRS 16, Contrats de location :

- Le total des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisés au montant de 27 475 507 dollars le 1^{er} janvier 2019, sans aucune incidence sur le déficit.
- Plutôt que de comptabiliser des charges locatives mensuelles, à partir du 1^{er} janvier 2019, la Société a commencé à comptabiliser une charge d'intérêts sur les obligations locatives et une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018 et des obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 :

	\$
Engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018	25 298 109
Valeur actualisée des engagements découlant de contrats de location simple au 1 ^{er} janvier 2019	(5 160 232)
Engagements liés à la modification des hypothèses relatives à la durée du contrat de location et de l'ajout des composantes non locatives	7 377 767
Engagements relatifs aux contrats à court terme et d'actifs à faible valeur	(40 137)
Obligations locatives au 1^{er} janvier 2019	27 475 507

Événements récents

Le 16 octobre 2019, la Société a conclu l'acquisition de la majorité des actifs de la division de boîtes à pizza et de produits connexes reliés à l'alimentation de Lovepac Inc. La transaction a été conclue pour une considération totale en espèces de 399 854 de dollars.

Le 13 novembre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 janvier 2020 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2019.

Facteurs de risque

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction. D'autres précisions sont fournies à la section « Facteurs de risque » de la Notice annuelle de la Société pour l'année 2018, datée du 29 mars 2019 (disponible sur www.sedar.com).

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, notamment des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables ou de l'information sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : les cycles économiques, les fonds disponibles, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Ces risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté

Les références au « BAIIA » désignent le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles. Les références au « BAIIA ajusté » correspondent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités et exclure l'impact de l'IFRS 16, où la dépense de loyer est remplacée par une charge d'intérêt sur les obligations locatives et d'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation alors que les paiements de loyer sur les obligations locatives sont maintenant exclus du BAIIA. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation du goodwill, les dépenses de restructuration, les dépenses pour rémunération éventuelle liée à certains regroupements d'entreprises, les frais de démarrage d'une nouvelle installation et les pertes (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation. Supremex est d'avis que le BAIIA ou le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non-récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société par rapport à l'année précédente puisque les figures comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées selon la méthode rétrospective modifiée autorisée par IFRS 16.

Le BAIIA ou le BAIIA ajusté n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA ou le BAIIA ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ou le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Supremex Inc.

Non audités

Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2019 et 2018

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

AVIS

Les auditeurs externes de la Société n'ont pas effectué un examen des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés selon les normes établies par les Comptables Professionnels Agréés du Canada en ce qui concerne l'examen des états financiers par les auditeurs externes d'une entité.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux		30 septembre 2019	31 décembre 2018
[Non audités]	Notes	\$	\$
ACTIFS	4		
Actif courant			
Trésorerie		—	308 941
Créances clients		21 764 665	26 518 240
Impôts sur le résultat à recevoir		2 465 435	1 248 918
Stocks	3	24 670 959	23 561 672
Frais payés d'avance et autres		2 052 697	1 656 993
Total de l'actif courant		50 953 756	53 294 764
Immobilisations corporelles		37 977 818	36 965 022
Actifs au titre de droits d'utilisation		24 385 893	—
Actif au titre des prestations de retraite constituées		2 840 907	4 427 607
Immobilisations incorporelles		16 565 414	18 133 648
Goodwill		46 247 373	46 390 779
Autre actif à long terme		225 891	490 802
Total de l'actif		179 197 052	159 702 622
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Découvert bancaire		43 055	—
Dettes fournisseurs et charges à payer		16 484 821	19 807 079
Dividende à payer	6	1 828 481	1 838 230
Provisions		166 676	1 029 173
Portion courante de la facilité de crédit garantie	4	3 500 000	—
Portion courante des obligations locatives		4 087 767	—
Total du passif courant		26 110 800	22 674 482
Facilité de crédit garantie	4	52 441 701	53 894 196
Passif d'impôt différé		6 593 160	7 273 250
Obligations locatives		20 867 690	—
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite		215 000	199 400
Total du passif		106 228 351	84 041 328
Capitaux propres			
Capital-actions	5	9 601 576	9 652 774
Surplus d'apport	5	277 348 798	277 722 233
Déficit		(214 405 171)	(212 589 405)
Écart de change		423 498	875 692
Total des capitaux propres		72 968 701	75 661 294
Total du passif et des capitaux propres		179 197 052	159 702 622

Événements postérieurs (note 8)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration :

Par: signé (Robert B. Johnston)

Administrateur

Par: signé (Steven P. Richardson)

Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS

[Non audités]	Notes	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
		2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Produits des activités ordinaires		45 183 650	45 158 229	142 481 148	140 937 069
Charges opérationnelles	3	34 387 686	33 955 289	106 476 800	105 509 330
Frais de vente et d'administration		5 394 716	7 341 613	17 350 594	19 310 143
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items		5 401 248	3 861 327	18 653 754	16 117 596
Amortissement des immobilisations corporelles		1 045 805	1 035 254	3 736 924	3 009 457
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		1 182 337	—	3 524 852	—
Amortissement des immobilisations incorporelles		546 315	557 402	1 636 809	1 500 976
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation		(38)	(203 526)	174 403	(777 740)
Résultat d'exploitation		2 626 829	2 472 197	9 580 766	12 384 903
Frais de financement, net	4	843 786	477 394	2 619 048	1 284 259
Résultat avant impôts sur le résultat		1 783 043	1 994 803	6 961 718	11 100 644
Impôts sur le résultat		606 917	841 442	2 162 576	3 467 511
Résultat net		1 176 126	1 153 361	4 799 142	7 633 133
Résultat net de base et dilué par action		0,0418	0,0407	0,1701	0,2691
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		28 132 733	28 304 110	28 221 392	28 368 381

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL

[Non audités]	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	1 176 126	1 153 361	4 799 142	7 633 133
Autres éléments du résultat global				
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>				
Écarts de change comptabilisés	163 165	(248 921)	(452 194)	433 431
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	163 165	(248 921)	(452 194)	433 431
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>				
Gains (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 377 817 \$ et d'un recouvrement de 386 139 \$ (2018 charge d'impôts – 513 908 \$ et 1 912 453 \$)	1 077 884	1 460 992	(1 106 861)	5 435 647
(Pertes) gains actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des avantages complé- mentaires de retraite, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 0 \$ et de 4 104 \$ (2018 charge d'impôts – 1 432 \$ et 2 396 \$)	—	4 068	(11 696)	6 804
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	1 077 884	1 465 060	(1 118 557)	5 442 451
Autres éléments du résultat global	1 241 049	1 216 139	(1 570 751)	5 875 882
Total du résultat global	2 417 175	2 369 500	3 228 391	13 509 015

Voir les notes afférentes

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre
[Non audités]

	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Écart de change \$	Total des capitaux propres \$
Au 31 décembre 2017	9 695 439	278 111 408	(200 939 855)	(347 859)	86 519 133
Résultat net	—	—	7 633 133	—	7 633 133
Autres éléments du résultat global	—	—	5 442 451	433 431	5 875 882
Total du résultat global	—	—	13 075 584	433 431	13 509 015
Dividendes déclarés (note 6)	—	—	(5 524 441)	—	(5 524 441)
Actions rachetées et annulées (note 5)	(42 665)	(389 175)	—	—	(431 840)
Au 30 septembre 2018	9 652 774	277 722 233	(193 388 712)	85 572	94 071 867
Au 31 décembre 2018	9 652 774	277 722 233	(212 589 405)	875 692	75 661 294
Résultat net	—	—	4 799 142	—	4 799 142
Autres éléments du résultat global	—	—	(1 118 557)	(452 194)	(1 570 751)
Total du résultat global	—	—	3 680 585	(452 194)	3 228 391
Dividendes déclarés (note 6)	—	—	(5 496 351)	—	(5 496 351)
Actions rachetées et annulées (note 5)	(51 198)	(373 435)	—	—	(424 633)
Au 30 septembre 2019	9 601 576	277 348 798	(214 405 171)	423 498	72 968 701

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORIE

[Non audités]	Notes	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
		2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Résultat net		1 176 126	1 153 361	4 799 142	7 633 133
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie					
Amortissement des immobilisations corporelles		1 045 805	1 035 254	3 736 924	3 009 457
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		1 182 337	—	3 524 852	—
Amortissement des immobilisations incorporelles		546 315	557 402	1 636 809	1 500 976
Amortissement des frais de financement reportés	4	26 273	17 157	162 933	51 471
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation		(38)	(203 526)	174 403	(777 740)
Intérêts sur les obligations locatives	4	291 132	—	892 908	—
Charge (recouvrement) d'impôt différé		620 115	(107 516)	(264 736)	(221 063)
Variation des avantages sociaux		17 600	22 000	52 800	31 200
		4 905 665	2 474 132	14 716 035	11 227 434
Variation du fonds de roulement					
Variation des créances clients		(133 192)	67 626	4 753 575	4 742 686
Variation des impôts sur le résultat à recevoir		(1 344 479)	(368 912)	(1 216 517)	(499 046)
Variation des stocks		956 871	(1 657 901)	(1 109 287)	(4 070 956)
Variation des frais payés d'avance		(2 298)	267 356	(378 274)	(219 509)
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		(967)	(26 139)	(3 322 258)	(3 314 841)
Variation des provisions		(389 714)	(167 933)	(862 497)	(290 864)
Variation d'autre passif à long terme		—	1 110 500	—	1 623 000
Variation des avantages sociaux		11 700	(1 600)	40 700	(168 300)
Flux de trésorerie des activités d'exploitation, montant net		4 003 586	1 697 129	12 621 477	9 029 604
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisition d'entreprise, net de la trésorerie acquise		—	—	—	(11 475 726)
Ajustements sur la contrepartie payée pour les acquisitions d'entreprises antérieures		—	4 655	—	4 655
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 792 936)	(1 249 954)	(5 443 649)	(6 841 698)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(31 118)	—	(122 294)	(121 930)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		—	4 155 356	385 182	4 205 836
Flux de trésorerie d'investissement, montant net		(1 824 054)	2 910 057	(5 180 761)	(14 228 863)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Augmentation (remboursement) de la facilité de crédit garantie		697 121	(3 104 205)	2 295 789	10 490 179
Paie ment des obligations locatives		(1 290 286)	—	(3 847 528)	—
Dividendes payés		(1 830 173)	(1 839 856)	(5 506 100)	(5 532 566)
Frais de financement engagés		(13 727)	—	(411 217)	—
Rachat d'actions pour annulation	5	(68 008)	(82 506)	(424 633)	(431 840)
Variation des autres actifs à long terme		82 049	79 589	246 653	106 151
Flux de trésorerie de financement, montant net		(2 423 024)	(4 946 978)	(7 647 036)	4 631 924
Variation nette de la trésorerie		(243 492)	(339 792)	(206 320)	(567 335)
Variation nette liée à la conversion de devises		56 040	(71 453)	(145 676)	99 189
Trésorerie au début de la période		144 397	649 289	308 941	706 190
Trésorerie à la fin de la période		(43 055)	238 044	(43 055)	238 044
Informations additionnelles ⁽¹⁾					
Intérêts payés		552 823	605 620	1 583 592	1 432 972
Intérêts reçus		4 989	7 040	22 022	9 098
Impôts sur le résultat payés		1 652 554	1 918 351	4 095 549	4 707 747
Impôts sur le résultat reçus		335 478	603 249	643 838	670 075

(1) Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2019 et 2018

[Non audités]

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social de la Société est situé au 7213, rue Cordner à LaSalle au Québec.

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés ne sont pas soumis à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces revenus est soumise à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les revenus totaux de Supremex.

Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement révélateurs des produits des activités ordinaires et du rendement financier auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 13 novembre 2019 et n'ont pas fait l'objet ni d'un audit ni d'une mission d'examen par les auditeurs de la Société. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Ils ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, les présents états financiers intermédiaires ne comportent pas toutes les informations et les notes requises aux fins des états financiers annuels audités. Les conventions comptables utilisées sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») à l'exception de l'adoption d'une nouvelle norme prenant effet le 1^{er} janvier 2019. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes y afférentes devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2019 et 2018

[Non audités]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les notes incluses dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ne reflètent que les changements importants survenus au cours des périodes de trois et neuf mois écoulées depuis le 31 décembre 2018.

Nouvelle norme comptable

La Société a adopté la nouvelle norme comptable suivante en date du 1^{er} janvier 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En vigueur le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, Contrats de location, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, et les interprétations connexes. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les contrats de location selon lequel la plupart des actifs et des passifs relatifs à un contrat de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. La Société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigibles en vertu du contrat de location. L'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative ont remplacé les charges locatives liées aux contrats de location-exploitation. Cette norme s'applique aux contrats de location qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie, à l'exception des contrats de location à court terme (terme de 12 mois ou moins) et des contrats de location d'actifs à faible valeur. Cette norme précise également la manière de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location et de divulguer les informations à leur sujet. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, la Société comptabilisait tous les contrats de location soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Avant le 1^{er} janvier 2019, la Société classait tous les contrats de location comme des contrats de location simple.

La Société a adopté IFRS 16 en utilisant la méthode rétrospective modifiée avec une date initiale d'application au 1^{er} janvier 2019. Selon cette méthode, la norme est appliquée de façon rétrospective et les informations financières comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées. L'effet cumulatif de l'application initiale de la nouvelle norme est plutôt comptabilisé comme un ajustement au déficit dans les capitaux-propres, le cas échéant. Par mesure de simplification, la Société a choisi de comptabiliser les composantes locatives et les composantes non locatives comme des composantes locatives.

La méthode comptable utilisée par la Société en vertu de la norme IFRS 16, Contrats de location, est la suivante :

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2019 et 2018

[Non audités]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location des bâtiments varie de 2 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers effectués sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes déduction faite des incitations locatives à recevoir, des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification, dans la substance, des paiements de loyers fixes ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Principales estimations dans la détermination de la durée du contrat de location avec options de renouvellement et de terminaison

- La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de terminaison (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2019 et 2018

[Non audités]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Incidence de la transition d'IFRS 16, Contrats de location :

- Le total des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisés au montant de 27 475 507 dollars le 1^{er} janvier 2019, sans aucune incidence sur le déficit.
- Plutôt que de comptabiliser des charges locatives mensuelles, à partir du 1^{er} janvier 2019, la Société a commencé à comptabiliser une charge d'intérêts sur les obligations locatives et une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018 et des obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 :

	\$
Engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018	25 298 109
Valeur actualisée des engagements découlant de contrats de location simple au 1 ^{er} janvier 2019	(5 160 232)
Engagements liés à la modification des hypothèses relatives à la durée du contrat de location et de l'ajout des composantes non locatives	7 377 767
Engagements relatifs aux contrats à court terme et d'actifs à faible valeur	(40 137)
Obligations locatives au 1^{er} janvier 2019	27 475 507

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation au 30 septembre 2019 :

	Bâtiments \$	Équipement manufacturier \$	Matériel de bureau \$	Véhicules \$	Total \$
Coût:					
Au 1 ^{er} janvier 2019	27 261 213	147 056	32 924	34 314	27 475 507
Acquisitions	—	—	4 857	—	4 857
Cessions	—	—	(4 213)	—	(4 213)
Réévaluations des conditions des contrats de location et des composantes non locatives	648 518	—	1 902	(4 531)	645 889
Écart de conversion	(216 355)	(74)	(299)	—	(216 728)
Au 30 septembre 2019	27 693 376	146 982	35 171	29 783	27 905 312
Amortissement accumulé:					
Au 1 ^{er} janvier 2019	—	—	—	—	—
Cessions	—	—	(951)	—	(951)
Amortissement	3 470 450	25 041	13 679	15 682	3 524 852
Écart de conversion	(4 456)	(8)	(18)	—	(4 482)
Au 30 septembre 2019	3 465 994	25 033	12 710	15 682	3 519 419
Valeur comptable nette:					
Au 30 septembre 2019	24 227 382	121 949	22 461	14 101	24 385 893

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2019 et 2018

[Non audités]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société au 30 septembre 2019 :

	30 septembre 2019 \$
Au 1 ^{er} janvier 2019	27 475 507
Acquisitions	4 857
Cessions	(3 299)
Réévaluations des conditions des contrats de location et des composantes non locatives	645 889
Paievements de loyers	(3 847 528)
Intérêts sur les obligations locatives	892 908
Écart de conversion	(212 877)
Au 30 septembre 2019	24 955 457

3. STOCKS

	30 septembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Matières premières	7 879 639	8 987 542
Produits en cours	933 888	978 561
Produits finis	15 857 432	13 595 569
	24 670 959	23 561 672

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation affecté au coût des stocks, au cours des périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2019 sont de 34 863 367 \$ et 108 248 001 \$ respectivement (2018 – 34 908 930 \$ et 108 258 172 \$ respectivement).

4. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE

Le 7 mai 2019, la Société a conclu une convention de facilité de crédit garantie de premier rang d'une durée de quatre ans d'un montant de 115 millions de dollars, composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions de dollars et d'une facilité d'emprunt à terme de 35 millions de dollars. Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. Au 30 septembre 2019, la facilité d'emprunt à terme s'élevait à 34,1 millions de dollars. La facilité de crédit remplace la facilité de crédit renouvelable préexistante de 75 millions de dollars de Supremex. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 1,00 %, ou les taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 2,25 %.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 30 septembre 2019, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2019 et 2018

[Non audités]

4. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE - (suite)

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie sont les suivants :

	30 septembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Facilité de crédit d'exploitation renouvelable	22 185 083	54 014 291
Facilité d'emprunt à terme	34 125 000	—
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(368 382)	(120 095)
	55 941 702	53 894 196
Tranche courante	(3 500 000)	—
Tranche non courante de la facilité de crédit garantie	52 441 701	53 894 196

Au 30 septembre 2019, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 10 000 \$ (10 000 \$ au 31 décembre 2018).

Au 30 septembre 2019, le taux d'intérêt variable effectif sur la facilité de crédit garantie était de 3,49 % (4,01 % au 31 décembre 2018).

Les frais de financement sont comme suit :

	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
	2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Intérêts sur la facilité de crédit garantie	566 924	503 447	1 692 171	1 342 932
Intérêts sur les obligations locatives	291 132	—	892 908	—
Revenus d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées	(39 900)	(37 000)	(119 700)	(105 800)
Autres revenus d'intérêts	(643)	(6 210)	(9 264)	(4 344)
Amortissement des frais de financement reportés	26 273	17 157	162 933	51 471
	843 786	477 394	2 619 048	1 284 259

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2019 et 2018

[Non audités]

5. CAPITAL-ACTIONS

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde, au 31 décembre 2017	28 405 469	9 695 439
Rachat d'actions pour annulation	(125 000)	(42 665)
Solde, au 30 septembre 2018	28 280 469	9 652 774
Solde, au 31 décembre 2018	28 280 469	9 652 774
Rachat d'actions pour annulation	(150 000)	(51 198)
Solde, au 30 septembre 2019	28 130 469	9 601 576

Au cours des périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2019, la Société a racheté, respectivement, 26 038 et 150 000 actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions pour une contrepartie de 68 008 \$ et 424 633 \$, respectivement. L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne de 59 121 \$ et de 373 435 \$, respectivement, a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport (2018 – 25 000 and 125 000 actions ordinaires rachetées pour une contrepartie de 82 506 \$ et 431 840 \$, respectivement, ce qui a donné lieu à un excédent de la comptable de 73 974 \$ et 389 175 \$, respectivement).

Régime d'unités d'actions différées (UAD)

Le passif attribuable au régime de 537 928 \$ (au 31 décembre 2018 – 305 647 \$) est présenté dans les *Dettes fournisseurs et charges à payer*.

La (revenu) charge de rémunération relative aux UAD pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2019 s'est élevée à (18 880) \$ et 106 110 \$ respectivement (2018 – 67 366 \$ et 86 891 \$) et est présentée dans les frais de vente et d'administration.

6. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2019 au 30 septembre 2019 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2019	29 mars 2019	12 avril 2019	0,065	1 837 697
7 mai 2019	28 juin 2019	16 juillet 2019	0,065	1 830 173
1 ^{er} août 2019	30 septembre 2019	16 octobre 2019	0,065	1 828 481
Total				5 496 351

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2019 et 2018

[Non audités]

6. DIVIDENDES - (suite)

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2018 au 30 septembre 2018 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2018	29 mars 2018	13 avril 2018	0,065	1 846 355
8 mai 2018	29 juin 2018	17 juillet 2018	0,065	1 839 856
2 août 2018	28 septembre 2018	12 octobre 2018	0,065	1 838 230
Total				5 524 441

7. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes, de produits d'emballage et de produits spécialisés. Au 30 septembre 2019, les actifs non courants de la Société totalisaient 111 246 348 \$ au Canada et 16 996 948 \$ aux États-Unis (au 31 décembre 2018 – 94 532 165 \$ et 11 875 693 \$, respectivement). Les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 29 474 863 \$ et 96 479 236 \$, au Canada et 15 708 787 \$ et 46 001 912 \$ aux États-Unis pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2019, selon l'emplacement des clients (2018 – 30 482 562 \$ et 93 239 573 \$, au Canada et 14 675 667 \$ et 47 697 496 \$, aux États-Unis).

Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2019, les produits des activités ordinaires de la Société provenant de la vente d'enveloppes se sont élevés à 31 931 557 \$ et 101 379 842 \$ et ceux provenant de la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés se sont élevés à 13 252 093 \$ et 41 101 306 \$, selon la classification des produits (2018 – 32 211 027 \$ et 99 868 489 \$ provenant de la vente d'enveloppes et 12 947 202 \$ et 41 068 580 \$ provenant de la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés).

8. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 16 octobre 2019, la Société a conclu l'acquisition de la majorité des actifs de la division de boîtes à pizza et de produits connexes reliés à l'alimentation de Lovepac Inc. La transaction a été conclue pour une considération totale en espèces de 399 854 de dollars.

Le 13 novembre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 janvier 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2019.